

La Sidra de la Semaine



40
37^{ème} année

→ CHABBAT PARACHAT PIN'HAS [Avot 1] - 21 TAMOUZ 5764 / 10 JUILLET 2004

Editorial

Jardin d'été

Dans les images positives que chacun porte en soi et partage avec tous, l'été figure en bonne place. Il évoque inmanquablement des rires d'enfants, des visages heureux, du soleil et des jeux. Ces images sont belles et fortes, ce sont celles du bonheur. Pourtant, elles pourraient rester du domaine du rêve, comme une réalité virtuelle d'autant plus belle qu'elle reste inaccessible.

Cependant, il existe des miracles qui font que les plus beaux des rêves deviennent réels et concrets. Ici le miracle a son nom: Gan Israël. Ce sont les centres aérés du bonheur. Présents dans toute la région parisienne, ils accueillent pendant tout le mois de juillet, des milliers d'enfants qui, avec l'allégresse et l'enthousiasme naturels de leur âge, au milieu des jeux, des éclats de rires et des chansons, vivent avec intensité la beauté du judaïsme. Ne nous y trompons pas. Ces enfants viennent de tous les milieux, de tous les horizons. Dans leur famille, on est parfois pratiquant, parfois moins. Mais eux-mêmes et leurs parents ont décidé qu'il ne pouvait y avoir de mois de juillet sans Gan Israël. Ils ont décidé que cette période est celle où le lien avec la tradition juive peut être renouvelé avec un entrain inentamé. Ils savent que ce lien leur est indispensable et que, loin de toute austérité, il est tissé de joie. Aussi, il n'est pas étonnant que ces centres aérés créent, dans la région, comme une nouvelle lumière. Il n'est pas étonnant que le ciel semble tout à coup plus bleu et le soleil plus brillant: les Gan Israël viennent d'ouvrir leurs portes.

Gan Israël, c'est un nom extraordinaire: le jardin d'Israël. Ce sont mille fleurs qui y poussent et la récolte à venir s'annonce prodigieuse. Toutes les couleurs y sont vivantes et tous les mots y sont éternels. Il faut le savoir: il n'est pas trop tard pour le rejoindre. Ce jardin là reste ouvert à tous ceux qui aiment le bonheur.

H. Nisenbaum

Vivre avec la Paracha

■ Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch ■

Une femme combattante

On ne connaît que peu de chose de la vie de Ma'hlah, Noah, Haglah, Milkah et Tirtsah. Mais à un moment crucial de l'histoire d'Israël, ces cinq sœurs, filles de Tsélof'had fils de 'Héfer, influencèrent profondément l'approche juive du monde.

Tsélof'had appartenait à la génération née dans l'esclavage égyptien, libérée lors de l'Exode et à laquelle allait être attribuée la terre de Canaan en héritage éternel pour Israël. Les membres de cette génération ne méritèrent pas de prendre possession eux-mêmes de la terre, mais quand leurs enfants traversèrent la rivière du Jourdain en vue de la conquérir, ils le firent en tant qu'héritiers de leurs pères. Chaque famille reçut sa part du pays proportionnellement à son importance parmi les 600 000 membres de la génération de l'Exode.

Tsélof'had avait cinq filles mais aucun garçon. Les lois d'héritage telles qu'elles avaient initialement été données dans la Torah ne reconnaissaient que les héritiers mâles et n'avaient donc pas attribué de part à ses descendantes. Ma'lah, Noah, Haglah, Milkah et Tirtsah refusèrent de s'en accommoder et adressèrent à Moché la requête suivante: "pourquoi le nom de notre père serait-il éliminé de sa famille parce qu'il n'a pas de fils? Accorde-nous, de grâce, une part parmi les [héritiers des] frères de notre père".

Moché présenta leur demande à D.ieu qui répondit: "Les filles de Tsélof'had parlent avec justesse. Donne-leur...la portion de leur père". Puis D.ieu ordonna à Moché d'inclure la clause suivante dans les lois d'héritage: "si un homme meurt sans avoir laissé de fils, tu transmettras sa part à sa fille".

→ Chabbat Parachat PIN'HAS

Horaires d'entrée du Chabbat

→ PROVINCE

- Strasbourg 21.18 ► Nice 20.57
- Lyon 21.16 ► Nancy/Metz 21.24
- Marseille 21.04 ► Grenoble 21.09
- Bordeaux 21.34 ► Montpellier 21.10
- Toulouse 21.20 ► Lille 21.44

Paris & Région Parisienne

Entrée : 21h38 - Sortie : 23h02

à partir du dimanche 27 juin

Heure limite du Chema : 9h54

Pose des Téléfilines : 4h18

Deux générations

L'Exode et la conquête de la terre d'Israël, les deux événements qui encadrent les 40 ans au cours desquels nous fûmes forgés en peuple, représentent les deux engagements essentiels de la vie. "Sortir d'Égypte" représente la libération de l'âme de tout ce qui la confine et inhibe sa véritable essence et sa volonté. "Conquérir et s'installer en terre de Canaan" représente la conquête du monde matériel et son développement en une "demeure pour D.ieu", un environnement qui reçoit et exprime la bonté et la perfection de son Créateur.

La génération de l'exil réussit le premier engagement mais échoua dans le second. Ils sortirent de la culture païenne et de la mentalité d'esclave dans lesquelles ils étaient immergés, raffinant leur âme au point de mériter de recevoir la Vérité des Vérités directement de D.ieu au Sinaï. Mais ils refusèrent la tâche de "conquérir et d'installer la terre", peu enclins à abandonner leur ermitage spirituel du désert et à se baigner dans la matérialité du monde et du travail concret pour transformer "la terre de Canaan" en "Terre sainte". Ainsi fut-il décrété qu'ils finiraient leur vie dans le désert, laissant leurs enfants s'installer sur la terre de leur héritage à leur place.

Au niveau individuel, chacun de nous affronte ces deux tâches au cours de sa vie: l'entreprise de libérer et d'actualiser son potentiel spirituel et le challenge de faire de sa vie matérielle et de son environnement un lieu saint et divin. Chacun de nous doit se battre pour faire la transition entre une enfance et une jeunesse tournées vers le développement et la perfection personnels et une vie d'implication productive dans le monde extérieur.

Une conquête différente

Mais les êtres sont tous différents. Selon les mots du Talmud, "tout comme deux visages sont différents, ainsi le sont les caractères". Il existe des caractères têtus et des caractères souples, des natures agressives et des dispositions passives.

Il y en a qui se révèlent devant un défi et d'autres complètement dépourvus d'esprit combatif et fuyant la confrontation. C'est là que réside le sens profond des lois d'héritage commandées par D.ieu en réponse à la pétition des filles de Tsélof'had. "Si un homme...n'a pas de fils", c'est-à-dire si une personne s'identifie comme dépourvue de cet aspect "masculin" d'agressivité et de combativité, elle pourrait en déduire qu'elle n'a pas de rôle à jouer dans "la conquête de la terre". Elle pourrait avoir tendance à consacrer toute son énergie au raffinement de sa propre personne et laisser la tâche de sanctifier un monde contraire à la sainteté à ceux qui sont dotés de "fils".

La Torah vient dire: la conquête et l'installation du pays n'est pas une entreprise exclusivement masculine. Chacune des âmes d'Israël a droit à "une part de la terre", un coin du monde matériel qu'il doit posséder, civiliser et sanctifier. En fait, c'est une tâche qui demande souvent un esprit de combativité et de confrontation; mais il existe également une "manière féminine" de transformer la réalité de notre vie en "Terre Sainte".

"Si un homme...n'a pas de fils, tu transmettras sa part à sa fille".

Le fait-même que l'individu soit par nature peu enclin à la combativité de "l'homme guerrier" indique que lui a été attribuée la capacité de transformer son environnement par le biais de "sa fille", utilisant l'aspect pacifique, compatissant et non agressif de son âme.

C'est là la loi de la vie que révélèrent les filles de Tsélof'had: toutes les batailles ne se gagnent pas en écrasant l'ennemi. Parfois la réceptivité et l'empathie sont bien plus efficaces pour surmonter l'hostilité de "l'ennemi" et transformer sa nature elle-même. L'absence d'"héritier masculin" de l'âme peut en fait indiquer la présence d'un moi "féminin" pas moins capable de réclamer la part de son âme dans le monde et de le transformer en une "demeure pour D.ieu".



Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

Samedi 10 juillet - 21 Tamouz

Mitsva positive n° 225 : Il s'agit du commandement selon lequel nous devons obliger un meurtrier involontaire à quitter sa ville et à aller habiter dans une ville de refuge.

Mitsva négative 295 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'accepter une rançon pour celui qui a commis délibérément un meurtre. Au contraire, on doit le mettre à mort dans tous les cas.

Mitsva négative 292 : Il est interdit d'exécuter un criminel, au moment où il a déjà accompli sous nos yeux une transgression passible de la peine de mort, avant de l'avoir fait passer en jugement. Au contraire, il doit faire l'objet d'un procès et des témoins seront entendus par le tribunal. Il faut nous contenter de faire notre déposition et laisser au tribunal le soin de juger quelle sanction il y a lieu de prononcer contre lui.

Dimanche 11 juillet - 22 Tamouz

Mitsva positive n° 247 : Il s'agit du commandement qui nous enjoint de nous porter au secours d'une personne menacée par un agresseur, même au prix de la vie de ce dernier. En d'autres termes, nous devons tuer l'agresseur s'il nous est impossible de sauver la personne menacée sans cela.

Mitsva positive n° 293 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'avoir le moindre égard pour la vie d'un agresseur.

Mitsva négative n° 297 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous abstenir de sauver la vie d'un Juif, lorsque nous le voyons en danger de mort et d'anéantissement, s'il est en notre pouvoir de le sauver.

Mitsva positive n° 182 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de réserver six villes de refuge qui seront prêtes à accueillir tout homme ayant commis un homicide involontaire. Il faut aussi préparer l'accès à ces villes, en le maintenant en bon état et l'on n'y laissera pas d'obstacles empêchant le fugitif de s'échapper.

Lundi 12 juillet - 23 Tamouz

Mitsva positive n° 181 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de briser la nuque d'une génisse si nous trouvons un mort dans un champ, dont on ne connaît pas le meurtrier.

Mitsva négative n° 309 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de semer et labourer le bas-fond sauvage où on a brisé la nuque de la génisse.

Mitsva négative n° 298 : Il nous est interdit de laisser les sources de danger ou des obstacles dans le domaine public et privé, pour éviter qu'ils ne soient la cause d'accidents mortels pour des hommes.

Mitsva positive n° 184 : Il s'agit du commandement nous incombant d'éloigner toute embûche, tout danger qui pourrait menacer la sécurité de tous les endroits où nous demeurons, c'est-à-dire que nous devons construire une barrière autour des toits, puits, fossés et endroits similaires pour que personne n'y ou n'en tombe.

Mardi 13 juillet - 24 Tamouz

Mitsva négative n° 299 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'induire son prochain en erreur par un conseil.

Mitsva positive n° 202 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de décharger une bête qui succombe sous son fardeau, dans le champ.

Mitsva positive n° 203 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'aider un homme à relever une charge sur sa bête ou sur lui-même s'il est seul, après qu'elle ait été déchargée par nos soins ou par quelqu'un d'autre.

Mitsva positive n° 270 : Il nous est interdit d'abandonner celui qui, en chemin, succombe sous son fardeau. Au contraire, nous devons l'aider en le déchargeant de son fardeau jusqu'à ce qu'il puisse le réinstaller et nous devons soulever avec lui sa charge jusque sur son dos ou sur celui de sa bête.

Mercredi 14 juillet - 25 Tamouz

Mitsva positive n° 245 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de l'achat et de la vente: c'est-à-dire de quelle manière se pratiquent une acquisition et une vente entre les vendeurs et les acheteurs.

Jeudi 15 juillet - 26 Tamouz

Même étude que la veille.

Vendredi 16 juillet - 27 Tamouz

Mitsva négative n° 250 : Il nous est interdit de léser notre prochain lors d'une transaction commerciale, qu'il s'agisse d'un achat ou d'une vente.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr

Voir plus loin

C'était un jeudi, à deux heures du matin. Quelques instants auparavant, Rav Kalmenson, émissaire du Rabbi à Cincinnati (Ohio) était en train de finir ses études quotidiennes. Le téléphone sonna! A l'autre bout du fil, il entendit une voix hachée, désespérée. Mme Kopel désirait lui parler de toute urgence. Oui, à cette heure-là. Le problème ne pouvait pas attendre. Une demi-heure plus tard, elle arriva, accompagnée de son mari qui était aveugle. Rav Kalmenson les fit entrer et, surpris, leur demanda ce qui se passait. Elle se mit alors à éclater en sanglots amers ; elle semblait inconsolable.

Elle se reprit et parla d'elle-même et de sa magnifique famille. Elle avait trois filles qu'elle élevait, avec son mari, dans le respect des Dix Commandements, de l'éthique universelle mais sans aucun lien avec une communauté juive, ou une synagogue.

"J'ai toujours été très fière de la proximité et de la bonne entente qui régnait dans notre famille. Nous n'avons pas de secret l'un pour l'autre; nous discutons ouvertement de tout avec les enfants. Nous leur avons tout donné: une bonne éducation, des cours de piano, de tennis... tout ! Une famille idéale. Le problème a commencé quand notre seconde fille était âgée de dix-sept ans. Un jour, je suis entrée dans sa chambre et j'ai trouvé, sous l'oreiller de ma fille, un exemplaire du Nouveau Testament. D'accord, je n'étais pas un pilier de synagogue et j'étais fière de mon ouverture d'esprit mais tout de même! Voir un livre pareil dans le lit de ma fille m'avait fendu le cœur.

"Quand elle rentra à la maison, ma fille n'eut aucune peine à affirmer de façon hautaine: "Oui, j'ai commencé à m'y intéresser! Et j'estime que je n'avais pas à vous en parler!"

"J'étais furieuse: comment pouvait-elle nous cacher un changement aussi énorme? Et bien

sûr, je ne pouvais accepter l'idée que ma fille prenne un tel chemin. La tension monta: un moment plus tard, ma fille quitta la maison en claquant la porte.

"Effrayés, nous sommes partis à sa recherche ; nous l'avons retrouvée et avons tacitement convenu de ne plus évoquer ce sujet.

"Nous avons couru d'un expert à l'autre pour savoir comment agir. Mais rien ne marchait. Ce matin, un docteur m'a dit: "Essayez donc les Loubavitch, parlez à Rav Kalmenson, il saura peut-être vous aider". Et c'est ainsi que nous avons enfin réussi à vous trouver ce soir!"

Il était maintenant trois heures et demie. La rue était calme, la maison silencieuse. Rav Kalmenson se demandait comment sauver une âme juive. Il décida d'inviter toute la famille pour Chabbat: ils n'avaient qu'à dire à leur fille qu'ils avaient rencontré quelqu'un qui les avait invités, sans préciser que c'était un rabbin, bien sûr.

Ils arrivèrent vendredi soir. Les chants pour accueillir le Chabbat, le Kiddouch, les paroles de Torah détendirent l'atmosphère. La jeune fille tenta bien quelques paroles provocatrices, mais Rav Kalmenson fit semblant de ne rien remarquer... Elle insista tant et si bien qu'il accepta le défi: "Je ne connais rien du christianisme mais vous ne connaissez rien du judaïsme. Je suis d'accord d'écouter vos arguments à condition que vous m'écoutez à propos de la Torah". Elle accepta, les yeux brillants, déjà heureuse à l'idée de pouvoir le convertir!

Le repas du vendredi soir se termina à six heures du matin. Flattée par l'attention que Rav Kalmenson lui portait, la jeune fille accepta de revenir plusieurs fois...

Lentement mais graduellement, Rav Kalmenson la ramena au judaïsme: d'abord elle alluma une bougie avant Chabbat puis elle décida de manger cachère et d'apprendre à lire l'hébreu pour prier.

Quelques mois plus tard, elle se joignit à un groupe qui passait Sim'hat Torah à New York, auprès du Rabbi.

Mais l'histoire n'est pas finie. Au cours d'une de leurs discussions théologiques, Rav Kalmenson avait expliqué le rôle d'un Rabbi, son amour de chaque Juif qui lui faisait parfois accomplir des miracles. Tandis que la jeune fille expliquait que son père était devenu aveugle à la suite d'une opération pour réduire la pression artérielle.

Je lui conseillai de demander au Rabbi une bénédiction pour son père.

Elle reçut la réponse suivante: elle devait fixer des Mezouzot aux portes de sa maison, son père devait mettre tous les jours des Téfilines et prendre conseil auprès d'un médecin ami au sujet de sa cécité. Elle aida donc son père à mettre régulièrement les Téfilines mais ce fut Rav Kalmenson qui dût poser les quarante Mezouzot que réclamait leur vaste demeure. Et ce fut lui qui s'entretint avec le médecin, ami de la famille, qui avait dirigé vers lui les Kopel. Le docteur éclata de rire: ce n'était pas du tout sa spécialité, mais Rav Kalmenson, impassible, attendit la suite. Quelques jours plus tard, le médecin téléphona : il avait lu un article à propos d'un spécialiste à New York, qui avait développé une nouvelle technique chirurgicale...

L'opération qui aurait dû prendre quatre ou cinq heures fut achevée en une demi-heure! Et quand le médecin retira les bandages, devant Rav Kalmenson et toute la famille qui retenaient leur souffle, le patient s'écria: "Je vois!"

Quelques semaines plus tard, M. Kopel se remettait à conduire sa voiture...

Aharon Dov Halperin
(VeRabim Hechiv Meavone)
traduit par Feiga Lubecki

Etincelles de Machia'h

■ Dix questions / réponses sur la résurrection des morts (V)

Question: Dans quel état le corps sera-t-il ressuscité ?

Réponse: Comme l'homme a quitté ce monde, c'est ainsi qu'il y reviendra, qu'il ait été aveugle, sourd, habillé etc. C'est ainsi que D.ieu dit: "Qu'ils se lèvent comme ils sont partis et je les guérirai". Certains comprennent le mot "habillé" comme faisant référence au linceul dans lequel l'homme a été enterré, d'autres comme se rapportant aux vêtements qu'il avait l'habitude de porter.

(d'après "Techouvot Oubiourim", sec. 11) H.N.

LA JEUNESSE LUBAVITCH DE
TOULOUSE

organise 2 CENTRES DE VACANCES
du 3 au 23 août 2004

FILLES

PARDESS HANNAH

de 8 à 13 ans et de 13 à 16 ans
à ARREAU (Hautes Pyrénées)

750 € 3 semaines
tout compris

GARÇONS

PARDESS MAMACH

de 8 à 13 ans
à CAMOUS (Hautes Pyrénées)

Renseignements et inscriptions au

05 61 21 27 87 - 05 61 62 33 64 - 05 61 62 30 19

ou à Paris au 01 44 52 72 98 (Mme Ouaki)

LE COIN DE LA HALA'HA

Quand commencent "les 9 jours"?

A partir de Roch 'Hodech Av (cette année le lundi 19 juillet 2004), on ne mange pas de viande et on ne boit pas de vin (sauf Chabbat) en souvenir des jours terribles qui aboutirent à la destruction des Temple de Jérusalem.

On ne fait pas de couture, on ne lave pas de linge (sauf pour les petits enfants ou les malades) et on ne repasse pas. On prendra soin de porter avant Roch 'Hodech, au moins un cours instant, les vêtements que l'on souhaite mettre pendant "les 9 jours" afin de ne pas porter de vêtements fraîchement lavés et repassés. On évite les pratiques sportives dangereuses (par exemple la baignade en piscine ou à la mer).

On évite de passer en jugement.

On multiplie les dons à la Tsédaka (charité) comme il est dit: " Tsion sera racheté par le jugement et ses habitants par la Tsédaka".

Qu'est-ce qu'un Siyoum ?

Un "Siyoum" est une fête qu'on organise lorsqu'on a achevé l'étude d'un traité talmudique. Le Rabbi avait demandé qu'on organise un Siyoum pendant chacun des "Neuf jours" (et si possible jusqu'au 15 Av) puisqu'une telle joie sainte est permise durant cette période. On peut participer à un Siyoum en écoutant chaque jour à la radio juive (94.8 FM) une personne qui achève l'étude d'un traité. Restez à l'écoute!

F. L.

AUX DÉLICES DE MAXIME

sous le contrôle du Beth Din de Paris

PÂTISSIER - TRAITEUR

le N°1 du Petit Déj'

Petit Déj' 10€ par personne	68, rue Petit - Paris 19 ^{ème} Tel: 01 42 00 27 66
12 pièces par personne	177, rue de Crimée Paris 19 ^{ème}
Pièce montée offerte à partir de 100 personnes	Tel: 01 40 36 44 76 Port: 06 64 50 28 89

yunpana

Restaurant

Pour FÊTER ses 2 ANS

MENU SPÉCIAL ANNIVERSAIRE DU RESTAURANT



* sur le menu spécial anniversaire tout le mois de juin

18, av. Charles de Gaulle
92200 Neuilly - Tél: 01 47 22 37 25

THE SWEET HOLIDAY
FLAINE
Entin des vacances à des prix abordables

Venez vivre un été en famille du 1^{er} au 22 août 2004/5764

Hôtel Club
Le FLAINE***
Station Flaine - 1600m

à 2 mn du Séminaire d'Etudes Européen du Beth Loubavitch

Pension complète
(Glatt Cacher Laméhadrine)

A partir de 420€/adulte la semaine

Renseignements et réservations
Yossi Bensoussan
Tél: 01 42 00 05 63 / 06 19 58 43 06
Fax: 01 44 52 73 01
email: ybensoussan@libertysurf.fr

FABRICANT Jusqu'à -40% sur les prix du marché



Lits gigognes - Consoles
Canapés déhoussables

"Paris Confort"

125 av. Ledru Rollin - 75011 Paris

Tél: 01 56 98 00 33

Fermé Chabbat et dimanche

Le Beth Loubavitch
vous propose dans un cadre magnifique

2 SÉMINAIRES D'ETUDES EUROPÉENS

'Houmach - Michna - Guemara - Dinim - Pensée juive

du dimanche 1^{er} au dimanche 22 août 2004

Jeunes gens:
Station "Flaine"
Hôtel "Le Totem"

Jeunes filles:
Station "Alpe d'Huez"
Hôtel "Le Beausoleil"

Possibilité de location pour les familles

Epicerie cachère sur la station et repas à emporter, Centre aéré pour les enfants.
Hôtel pension complète pour les familles, à 2 mn du Séminaire

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS AU BETH LOUBAVITCH : 01 45 26 87 60

Où manger Cacher ???

WWW.MANGERCACHER.COM

Tous les Restaurants, Boucheries, Pâtisseries
Epiceries, Traiteurs
sur le site de référence du Cacher en France

Un été d'émotion

DU 5 AU 30 Juillet 2004

AVEC LES 40 CENTRES AÉRÉS GAN ISRAËL du BETH LOUBAVITCH de Paris et de la région parisienne

Paris

- 4^e: 01 43 67 23 65
- 10^e: 01 42 09 52 43
- 11^e: 01 43 67 23 65
- 12^e: 01 44 74 60 08
- 13^e: 01 47 84 89 56
- Zac Bercy 01 53 61 27 15
- 14^e: 01 45 39 20 34
- 15^e: 01 45 75 39 66
- 17^e: 01 46 22 51 93
- 18^e: 01 42 51 31 87
- 19^e - Beth 'Haya Mouchka: 01 46 59 06 68
- 19^e - Simon Bolivar: 01 40 33 13 40
- 19^e - Rue Henri Turot: 06 21 40 15 99
- 20^e: 06 62 62 17 82

77

- Meaux: 01 60 09 69 40
- Pontault-Combault: 01 60 29 50 17

78

- Versailles: 01 39 63 39 59
- Poissy, S. Germain-en-Laye: 06 17 25 52 79

91

- Athis-Mons: 01 69 38 19 75
- Massy: 01 69 30 72 98
- Yerres: 01 69 48 98 56

92

- Boulogne: 01 46 20 37 50
- Clichy: 06 60 49 67 51
- Courbevoie: 01 47 85 75 38
- Levallois: 01 42 70 96 71
- Montrouge: 01 42 31 22 61
- Villeneuve-la-Garenne: 01 40 11 56 24

93

- Aubervilliers: 01 43 52 48 41
- Bondy: 01 48 02 85 14
- Épinay-sur-Seine: 01 48 27 37 19
- Les Lilas: 06 64 38 03 96
- Villepinte: 01 43 84 11 71

94

- Alfortville: 06 16 50 50 17
- Bonneuil: 01 43 77 07 63
- Champigny-sur-Marne: 01 49 30 89 66
- Choisy-le-Roi: 01 48 53 48 46
- Créteil: 01 43 99 46 41
- Fontenay-sous-Bois: 01 48 76 02 01
- Vincennes: 06 11 27 95 14

95

- Garges / Sarcelles: 01 39 90 51 05
- St-Brice: 06 61 99 59 74

LE 17 FÉVRIER 2005

les pièces en Franc
déposées dans votre boîte de Tsédaka
vont perdre définitivement leur validité



Merci de les rapporter rapidement au **Beth Loubavitch** 8, rue Lamartine - Paris 9^{ème}

de nous contacter par téléphone au 01 45 26 87 60

Nous nous ferons un plaisir de venir les chercher

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat